



SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
PROCES-VERBAL
LUNDI 14 SEPTEMBRE 2026
20H00 – SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL EN MAIRIE

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 19
Date de convocation du conseil municipal : 07/09/2026

CONSEILLERS	P	A	POUVOIR A	P	A
FROMENTOUX Cyril	X				
GIRARD Sophie	X				
BUTTIN Gérard	X				
CUSIN Cécile	X				
JOLY Bernard	X				
VACHER Florence	X				
COUTURIER Alban	X				
MORIN Elodie		X	FROMENTOUX Cyril		
GIRARD Tanguy	X				
DOLEAN Laurence		X	MENTIGAZZI Christelle		
BARRAL Simon	X				
GAYAT Nathalie	X				
MICHON Davy	X				
VALLIN Coralie	X				
PERRIN Fabien	X				
SIGAUD Monique	X				
VIGNERON Arnaud	X				
MENTIGAZZI Christelle	X				
BADIN-GIROUD Jérôme	X				
TOTAL		19		0	
QUORUM		Oui	Nombre de voix	19	

Secrétaire de séance : SIGAUD Monique
Prise de notes : BARRAL PELLET Marina

ORDRE DU JOUR

- 1 – Approbation du procès-verbal de la séance du 20 juillet 2026.
- 2 – Point sur les travaux en cours
- 3 – Urbanisme
- 4 – Délibérations :
 - Désignation des membres de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées ;
 - Désignation des membres de la Commission Intercommunale des Impôts Direct
 - Désignation d'un correspondant incendie et secours ;

➤ Approbation de la convention de participation aux frais de fonctionnement au Centre Médico-Scolaire pour l'année 2025-2026.

5 – Questions diverses :

➤ Commission développement durable et programmation

➤ Désignation d'un référent ambroisie

1) Approbation du procès-verbal de la séance du 20 juillet 2026

Remarque : Néant ; le procès-verbal est arrêté en l'état.

Adoptés à l'unanimité

2) Point sur les travaux en cours

▪ VOIRIE

Chemin de l'Etang : Réception des travaux effectuée le 24/07.

Arrosage du stade : Travaux réalisés par l'entreprise LGTP pour optimiser l'arrosage dont la nécessité devient plus fréquente et faciliter le travail des agents. Un dysfonctionnement de l'arroseur a été constaté depuis le 15/08 ; la recherche de l'origine de la panne est en cours, pour l'heure actuelle pas de solution. Relance de l'entreprise qui a vendu les fournitures pour voir si réparation ou remplacement. Le compteur d'eau du système d'arrosage est opérationnel et devrait permettre de faire baisser la facture puisque la commune ne paiera plus d'assainissement sur cette eau.

Lors du prochain conseil municipal le choix d'un organisme de contrôle des installations sportives (stade, gymnase, tennis, aires de jeu y compris celles de l'école) doit être proposé. 3 devis ont été demandés.

Q : Est-il possible d'augmenter l'offre concernant les agrès de fitness ?

R : Pourquoi pas, à réfléchir, il faut faire des propositions.

Remarque sur les nuisances et incivilités concernant l'air de jeux sportif et ludique : ne pas oublier de signaler en mairie et relever les plaques d'immatriculation afin de constater les infractions et faire cesser ces incivilités, des panneaux vont être mis en place « interdiction aux véhicules motorisés ».

Réception des travaux dans les cimetières : les reprises ont été faites et les travaux réceptionnés.

Voirie Communauté d'Agglomération des Portes de l'Isère : Rencontre avec le Vice-Président en charge de la voirie et de l'éclairage de la Communauté d'Agglomération des Portes de l'Isère à la mairie d'Eclos-Badinières prévue le 30 septembre. Pour déterminer les travaux sur les voies gérées par la Communauté d'Agglomération des Portes de l'Isère. Réunion organisée dans chaque commune pour prévoir le plan de mandat.

Ambroisie : Le broyage des talus et des bordures de voirie a été réalisé début août. Un courrier a été envoyé aux exploitants agricoles concernés même si peu de réactions ont été constatées pour le moment et qu'une relance devra être effectuée.

Pont de la Roche : un appui a été demandé au Département de l'Isère et aux services de la Communauté d'Agglomération des Portes de l'Isère afin d'être assisté sur la méthode et les procédures à mettre en œuvre et disposer de références d'entreprises compétentes notamment en matière d'étude de faisabilité.

▪ BATIMENTS

Nettoyage des vitres par la société FDSH : Interventions réalisées en deux temps.

Le prestataire préconise un nettoyage intermédiaire partiel de l'école Robert HUGONNARD en février 2027, afin de maintenir un niveau de propreté satisfaisant entre deux campagnes.

Entretien du bâtiment de l'agence postale et des cabinets médicaux : des interventions ont eu lieu. Des dysfonctionnements sont encore à revoir (nettoyage plus poussé des blocs intérieurs local médical et correction du dysfonctionnement de l'une des unités intérieures du local de l'agence postale).

Sécurité incendie : pesage des bornes incendie (vérification de la pression disponible). L'entreprise qui gère les extincteurs est intervenue dans le remplacement de la batterie centrale des blocs de secours de la salle polyvalente (éclairage de sécurité en cas de coupure électrique).

▪ DIVERS

PORCHER INDUSTRIE : une rencontre avec E.L.E.G.I.A. le 24 août a permis de s'accorder sur la production de scénarii de synthèse pour mi-septembre sur la base des trois scénarios proposés, le chiffrage de l'opération doit être affiné en conséquence. Présentation prévue au prochain conseil municipal d'octobre.

Q : Quand pourrait-on programmer les journées d'intégration ? Notamment notre présence à la cantine ?

R : A voir pour organiser au mieux avec le personnel, on va réfléchir en groupe de travail. Ceci a été évoqué lors de la réunion de rentrée du personnel communal le 31/08/26.

Echanges avec Office National des Forêts : prévue le 26 septembre mais doit être repoussée en raison de l'indisponibilité du Maire et des Adjointes pris par un congrès des Maires de l'Isère. Voir leurs prochaines disponibilités, contacter les Association Communale de Chasse Agréée d'Eclos-Badinières et la commune de Châteauvillain pour éviter les battues dans le secteur le jour qui sera fixé.

Des interventions ont été effectuées sur la cantine et le groupe scolaire.

Des nids de guêpes ont été détruits au niveau de la salle polyvalente, de l'école Robert HUGONNARD, du bâtiment Arc en Ciel et des vestiaires du stade.

Lutte contre les dépôts sauvages d'ordures : des contraventions peuvent être /et seront dressées, de même pour les incivilités sur l'espace de l'aires sportif et ludique et du parking de la salle polyvalente.

3) Urbanisme

• Demande pour un permis de construire :

DP 038 152 26 10040 déposée le 21 08 2026 – 195 Route Villa Côte – C 542 et 543 – Installation de 2 panneaux solaire sur le balcon de la maison.

→ En cours d'instruction

DP 038 152 26 10041 déposée le 02 09 2026 – 155 Chemin des Châtaigniers – D 202 et 203 – Clôture en bois + portail (4 mètres x 1,50 mètre) gris anthracite.

→ En cours d'instruction

DP 038 152 26 10042 déposée le 04 09 2026 – 20 Rue de la Sordelle – C 140 – Création d'une véranda de 15m² avec au-dessus une terrasse. Pose escalier en fer. Extension de la chambre pour un espace WC de 4,62m². Installation de 2 climatiseurs. Changement des menuiseries. (Façade Ouest)

→ En cours d'instruction

DP 038 152 26 10043 déposée le 04 09 2026 – 45 Impasses des Jonquilles – C 494 – Isolation thermique par l'extérieur avec couleur dans le ton de la façade existante.

→ En cours d'instruction

• Demande pour un permis de construire :

PC 038 152 26 10005 déposée le 10 08 2026 – 90 Impasses de la Baytière – 024 AB 234 – Extension de 54 m² (salon) côté Est.

→ A l'étude

4) Délibérations

Délibération n°26/09.14/41 - Désignation des membres de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées

Titulaire : VIGNERON Arnaud

Suppléant : GIRARD Sophie

Adoptée à l'unanimité

Délibération n°26/09.14/42 - Désignation des membres de la Commission Intercommunale des Impôts Direct

Titulaire : BARRAL Simon

Suppléant : FROMENTOUX Cyril

Adoptée à l'unanimité

Délibération n°26/09.14/43 - Désignation du correspondant incendie et secours

GIRARD Tanguy et BADIN Jérôme

Adoptée à l'unanimité

Délibération n°26/09.14/44 – Approbation de la convention de participation aux frais de fonctionnement du Centre Médico-Scolaire

Adoptée à l'unanimité

5) Questions diverses

- Commission Développement durable : prévoir une réunion de la commission afin d'aborder différents sujets ainsi que l'organisation des futures actions.
- Réflexion sur les déchets, en lien avec le travail du Syndicat Mixte du Nord Dauphiné (SMND) qui réfléchit à différents scénarios pour faire évoluer le tri des ordures ménagères. Travail pour l'amélioration du compostage afin de réduire le taux de biodéchets dans les ordures ramassées. Voir comment sensibiliser les habitants de la commune, organiser peut-être une réunion publique ?
- Autres sujets à travailler :
 - L'eau : les analyses d'eau mettent en évidence la présence de PFAS sur certaines analyses d'eau potables. Réflexion à mener sur l'identification des sources des PFAS ?
 - Question sur la « bande de retrait » au niveau des terres agricoles : travailler sur ce sujet, en lien avec la santé publique, pour voir si/comment la faire respecter.
 - Canicule : comment les habitants de la commune ont vécu cette canicule, travail collaboratif avec le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).
 - Nuisibles : nid de frelons asiatiques, moustiques...
- Constitution des prochains groupes de travaux rattachés à la commission développement durable :

Déchets : MENTIGAZZI Christelle, VIGNERON Arnaud, VALLIN Coralie, SIGAUD Monique, JOLY Bernard et GIRARD Tanguy

Santé publique locale : VIGNERON Arnaud, VALLIN Coralie, CUSIN Cécile, SIGAUD Monique, DOLEAN Laurence et COUTURIER Alban

Des dates seront proposées par sondage électronique.

- Désignation d'un référent ambroisie : VALLIN Coralie et MORIN Elodie.
Madame VALLIN Coralie a représenté la commune lors d'une réunion organisée sur la commune de Tramolé par l'association FREDON AURA. Cette structure a expliqué la nécessité de lutter contre l'ambroisie avec, notamment, une coupe mi-juillet pour éviter le pollen et une plus tard pour limiter la prolifération des graines. Un site, dont le fonctionnement est proche de la plateforme du frelon asiatique (<https://signal.frelonsasiatiques.fr/signalement>), existe également pour signaler l'ambroisie (<https://signalement-ambroisie.atlasante.fr>).
- Animaux divagants sur la voirie communale (bovins) : les propriétaires, lorsqu'ils sont identifiés sont systématiquement contactés par la Mairie et/ou le Maire. Il est rappelé que ces divagations :
 - Constituent un risque pour les biens et les personnes et que leur responsabilité sera engagée en cas de survenue de tous dommages ;
 - Sont strictement interdites par la loi française en vertu de l'article L211-19-1 du Code Rural et peuvent sur procès-verbal donner lieu à contravention et à ce titre à un placement des animaux dans un lieu de dépôt aux frais du propriétaire ;
 - Sont répréhensibles au titre des articles R.412-44 à R.412-50 du Code de la Route et sont passibles d'amendes de 150 € à 750 €.
- La Gendarmerie Nationale pourra également faire un rappel de la loi aux propriétaires concernés.
- Evolution du règlement intérieur de l'école Robert HUGONNARD : ce point est de la compétence de la Directrice Mme LAURENCIN Carole de l'école, qui est responsable de la sécurité au sein des locaux de l'école pendant le temps scolaire. L'objectif est de réduire l'encombrement du couloir qui est un chemin d'évacuation en cas d'incendie notamment en limitant strictement la présence des poussettes. Des ajustements seront proposés par la Directrice, afin d'adapter ce nouveau fonctionnement aux contraintes.

La séance est levée à 22h10

Publication le : 01 OCTOBRE 2026